



Procès-verbal du conseil
De la Municipalité de Maricourt



SÉANCE ORDINAIRE DU 6 FÉVRIER 2024

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de Maricourt tenue le 6 février à 19h30, à la salle du conseil au 1195 Rang 3 à Maricourt QC J0E 1Y1, sous la présidence du maire M. Jean-Luc Beauchemin.

Sont présents :

Conseillère siège 1	Nancy Gagnon
Conseiller siège 2	Serge Turcotte
Conseiller siège 3	Robert Ledoux
Conseillère siège 4	Josiane Tremblay
Conseiller siège 5	Jason Charland
Conseiller siège 6	Éric Mc Kay

Assiste également à la séance :
Nancy Daigle, directrice générale et greffière-trésorière

Les membres présents forment le quorum.

1. Ouverture de la séance et présences

La régularité de la convocation de la séance, de même que le quorum est constaté par le maire. Il déclare l'ouverture de la séance à 19h30

2. Adoption de l'ordre du jour.

021-2024

Attendu que les élus ont pris connaissance de l'ordre du jour,
Il est proposé par la conseillère Josiane Tremblay et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Proposition adoptée à l'unanimité



Procès-verbal du conseil De la Municipalité de Maricourt



022-2024

3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 janvier 2024

Il est proposé par le conseiller Robert Ledoux, et résolu d'adopter le procès-verbal du 9 janvier 2024

Proposition adoptée à l'unanimité

4. Période de questions

Des questions sont adressées en lien avec la taxation annuelle 2024 ainsi qu'au sujet de l'appui à la demande de permis d'alcool.

023-2023

5. Correspondance

Revue de la correspondance du mois. Aucune question.

Il est proposé par le conseiller Éric Mc Kay et résolu de porter les correspondances du mois aux archives de la municipalité.

Proposition adoptée à l'unanimité

024-2024

6. Compte du mois et compte autorisé par la directrice générale

Il est proposé par la conseillère Nancy Gagnon et résolu que la liste des comptes à payer au 6 février 2024 au montant de soixante-cinq mille six cent huit dollars et soixante-quinze-cinq cents (65 608.75\$) et que la liste déposée par la directrice générale au montant de neuf cent dix-huit dollars et cinquante cents (918.50\$) soient acceptées.

Proposition adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

7. Voirie

Un appel d'offre conditionnelle à l'acceptation de la TECQ et un appel d'offre sur invitation ont été déposés le 25 janvier 2024. Les demandes de soumission sont en cours pour la majorité des travaux prévus.



Procès-verbal du conseil De la Municipalité de Maricourt



8. Résolution et règlement

8.1. Avis de motion du règlement #416-1-2024 modifiant le règlement #416-2023 sur la tarification et le remboursement et présentant des modifications.

025-2024

Madame la conseillère Nancy Gagnon donne avis de motion du règlement #416-1-2024 modifiant le règlement #416-2023 sur la tarification et le remboursement avec dispense de lecture, dans le but :

D'alléger la procédure d'adoption

Conformément à l'article 445 du Code municipal, une présentation du projet du règlement a été effectuée par le président d'assemblée.

Des copies du règlement seront mises à la disposition du public.

Proposition adoptée à l'unanimité

8.2 Octroi de contrat de rénovation de la cuisine à Rénovation Pierre Groulx Inc.

026-2024

ATTENDU QUE la Municipalité de Maricourt souhaite rénover la cuisine du centre communautaire afin de permettre des activités de cuisines collectives ;

ATTENDU QUE la municipalité a fait la demande de soumission à Rénovation Pierre Groulx inc. pour effectuer les travaux;

ATTENDU QUE la municipalité désire octroyer le contrat de gré à gré à Rénovation Pierre Groulx Inc. pour les travaux conformément à sa politique de gestion contractuelle;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Nancy Gagnon et résolu;

Que le conseil de la municipalité de Maricourt attribue le contrat pour les travaux de rénovation de la cuisine à Rénovation Pierre Groulx inc. pour une somme de vingt et un mille cinq cent cinquante dollars (21 550\$) plus taxes tel que proposé dans la soumission.

Proposition adoptée à l'unanimité



Procès-verbal du conseil De la Municipalité de Maricourt



8.3 Dépôt d'un projet de cuisine communautaire dans le cadre du programme de soutien aux projets structurants de la MRC du Val-Saint-François

027-2024

- CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a pris connaissance du programme de soutien aux projets structurants de la MRC du Val-Saint-François;
- CONSIDÉRANT QUE le conseil le considère conforme à sa réglementation, recevable et bénéfique pour sa population ;
- CONSIDÉRANT QUE le conseil ait eu la possibilité de se prononcer sur les sommes et responsabilités municipales lui incombant et accepte de les prendre en charge.

Il est proposé par le conseiller Éric Mc Kay et résolu à l'unanimité :

D'appuyer la demande de la Municipalité de Maricourt pour son projet de Cuisine communautaire pour une demande de soutien financier de dix-neuf mille quatre-vingt-douze dollars et soixante-dix-neuf cents (19 092.79\$) au *fonds de soutien aux projets structurants* de la MRC du Val-Saint-François.

Proposition adoptée à l'unanimité

8.4 Dépôt d'une demande de subvention dans le cadre du programme du Fonds d'initiatives culturelles -Ainés de la MRC du Val-Saint-François

028-2024

- CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a pris connaissance du programme de *fonds d'initiatives culturelles* de la MRC du Val-Saint-François;
- CONSIDÉRANT QUE le conseil le considère conforme à sa réglementation, recevable et bénéfique pour sa population ;
- CONSIDÉRANT QUE le conseil ait eu la possibilité de se prononcer sur les sommes et responsabilités municipales lui incombant et accepte de les prendre en charge.

Il est proposé par la conseillère Nancy Gagnon et résolu à l'unanimité :

D'appuyer le dépôt de la demande de subvention de la Municipalité de Maricourt pour son projet d'atelier de cirque et de concert jazz, pour les aînés et leur famille, pour une demande de soutien financier de mille dollars (1000.00\$) au *fonds d'initiatives culturelles* de la MRC du Val-Saint-François.

Proposition adoptée à l'unanimité



Procès-verbal du conseil De la Municipalité de Maricourt



8.5 Dépôt d'une demande de subvention dans le cadre du programme du Fonds d'initiatives culturelles -Littératie de la MRC du Val-Saint-François

029-2024

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a pris connaissance du programme de *fonds d'initiatives culturelles* de la MRC du Val-Saint-François;

CONSIDÉRANT QUE le conseil le considère conforme à sa réglementation, recevable et bénéfique pour sa population ;

CONSIDÉRANT QUE le conseil ait eu la possibilité de se prononcer sur les sommes et responsabilités municipales lui incombant et accepte de les prendre en charge.

Il est proposé par la conseillère Nancy Gagnon et résolu à l'unanimité :

D'appuyer le dépôt de la demande de subvention de la Municipalité de Maricourt pour son projet d'inauguration de la bibliothèque municipale, pour une demande de soutien financier de neuf cents dollars (900.00\$) au *fonds d'initiatives culturelles* de la MRC du Val-Saint-François.

Proposition adoptée à l'unanimité

8.6 Dépôt d'une demande de subvention de soutien à l'action bénévole adressée au député M. André Bachand

030-2024

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a pris connaissance du programme de *soutien à l'action bénévole* du député, M. André Bachand

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Maricourt a déposé un projet pour la réalisation d'une Corvée communautaire en 2023 et que ce projet fut un grand succès;

CONSIDÉRANT QUE le conseil souhaite déposer une nouvelle demande pour l'organisation d'une Corvée 2024 en bonifiant celle-ci par l'ajout d'activités reliées à la gestion des matières résiduelles;

CONSIDÉRANT QU' un comité de citoyennes bénévoles s'est formé pour favoriser une meilleure gestion des matières résiduelles et mettre en place une stratégie pour améliorer le compostages domestiques;

EN CONSÉQUENCE,



Procès-verbal du conseil De la Municipalité de Maricourt



Il est proposé par Josiane Tremblay et résolu à l'unanimité :

D'appuyer le dépôt de la demande de subvention de la Municipalité de Maricourt pour son projet de Corvée communautaire et de gestion des matières résiduelles, pour une demande de soutien financier de quatre mille dollars (4000.00\$) au *programme de soutien à l'action bénévole* du député M. André Bachand.

Proposition adoptée à l'unanimité

8.7 Octroi de contrat pour l'entretien des accotements de chemins pour l'année 2024

031-2024

ATTENDU QUE la municipalité de Maricourt a fait faire une évaluation des travaux d'entretien des accotements de chemins;

ATTENDU QUE la municipalité a reçu une offre de service de EXCAVATION Richard Bouthillette Inc. et que ce dernier possède la machinerie spécialisée nécessaire pour effectuer les travaux;

ATTENDU QUE lesdits travaux nécessiteront une trentaine (30) d'heures au tarif de 170\$ de l'heure pour en assurer l'entretien;

ATTENDU QUE deux camions sont requis dont l'un deux est fourni par Excavation Richard Bouthillette Inc. au tarif de 120\$ de l'heure pour effectuer ces travaux;

ATTENDU QUE la municipalité fera appel à Yves Fontaine et fils Inc. pour un deuxième camion au tarif de 110\$ de l'heure;

EN CONSEQUENCE il est proposé par le conseiller Jason Charland, et résolu;

D'octroyer le contrat pour l'entretien des accotements de chemins pour une trentaine heures à EXCAVATION Richard Bouthillette Inc. pour l'année 2024 et à Yves Fontaine et fils Inc. pour l'utilisation du 2^e camion.

Proposition adoptée à l'unanimité.



Procès-verbal du conseil De la Municipalité de Maricourt



8.8 Octroi de contrat pour le balayage des rues pour l'année 2024

032-2024

ATTENDU QUE la municipalité de Maricourt a demandé une soumission à l'entreprise MYRROY division Estrie de Sherbrooke pour le balayage des rues pour l'année 2024 et qu'elle souhaite leur octroyer le contrat;

EN CONSEQUENCE il est proposé par le conseiller Jason Charland, et résolu;

D'octroyer le contrat de balayage des rues à l'entreprise MYRROY division Estrie pour l'année 2024 et d'en défrayer les coûts de 170\$ de l'heure pour un minimum de quatre heures ainsi que les frais de 170\$ de l'heure pour le déplacement estimé à 1 heure, le tout tel que présenté dans la soumission reçue.

Proposition adoptée à l'unanimité

8.9 Achat de signalisation pour l'année 2024

033-2024

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Maricourt souhaite augmenter son inventaire de panneaux de signalisation et remplacer la signalisation abîmée;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a prévu une somme de 3500\$ lors de l'adoption du budget 2024;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité à évaluer les besoins actuels à 1391.86\$ plus les taxes applicables;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Jason Charland et résolu;

QUE la municipalité procède à l'achat de signalisation pour le service de voirie municipale;

Proposition adoptée à l'unanimité.

8.10 Nomination des membres du comité formé en lien avec le Règlement sur la démolition d'immeubles

034-2024

ATTENDU le projet de loi 69 adopté en 2021 modifiant la *Loi sur le Patrimoine culturel du Québec*;



Procès-verbal du conseil De la Municipalité de Maricourt



ATTENDU

l'adoption du règlement no 413-2023 relatif à la démolition d'immeubles et de l'obligation de créer un comité composé de trois élus;

ATTENDU QUE

le mandat du comité consiste à :

1. Autoriser ou refuser les demandes d'autorisation de démolition d'un immeuble;
2. Approuver ou refuser le programme préliminaire de réutilisation du sol engagé;
3. Imposer toute condition relative à la démolition de l'immeuble ou à la réutilisation du sol dégagé;
4. Exercer tout autre pouvoir que lui confère le présent règlement.

En conséquence, il est proposé par le conseiller Robert Ledoux et résolu;

De nommer les élus suivants comme membres du comité d'évaluation en lien avec le règlement no 413-2023 relatif à la démolition d'immeubles :

Jean-Luc Beauchemin	Président du comité
Nancy Gagnon	Élue membre
Robert Ledoux	Élu membre

Qu'un représentant de la firme d'inspection municipale Urbatek soit présent ou la directrice générale soit présente pour agir à titre de secrétaire du comité.

Proposition adoptée à l'unanimité.

8.11 Nomination des membres du comité consultatif d'urbanisme (CCU) pour 2024-2025

035-2024

ATTENDU QU'

En vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, le conseil de la municipalité de Maricourt a le droit de créer un comité consultatif d'urbanisme (CCU) pour l'aider dans l'établissement d'une politique d'aménagement sur son territoire;

ATTENDU QUE

Selon le règlement concernant la création d'un comité consultatif d'urbanisme numéro 240-88, article 5, le conseil municipal doit nommer trois membres du conseil municipal incluant le maire et deux citoyens comme membres du CCU après un mandat de deux ans;



Procès-verbal du conseil De la Municipalité de Maricourt



EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Robert Ledoux, et résolu;

Que le conseil de la municipalité de Maricourt nomme le maire M. Jean-Luc Beauchemin, la conseillère Mme Nancy Gagnon, le conseiller M. Robert Ledoux, Mme Denise Blanchard et Monsieur Réjean Lanteigne, citoyens de Maricourt afin de composer le comité consultatif d'urbanisme pour les deux prochaines années.

Proposition adoptée à l'unanimité.

8.12 Demande d'appui à la demande de permis d'alcool de l'entreprise 9487-5556 Qc Inc. pour le casse-croûte *Cubanita*, local 106

036-2024

ATTENDU QU' une demande a été adressée à la municipalité pour porter appui à la demande de permis d'alcool de l'entreprise 9487-5556 Qc Inc. à la Régie des alcools des courses et des jeux;

ATTENDU QUE le permis concerne le casse-croûte *CUBANITA* situé au 631 Rang 7 local 106, à Maricourt;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Jason Charland et résolu;

QUE le conseil de la Municipalité de Maricourt offre son appui à la demande de permis d'alcool pour le casse-croûte *CUBANITA* situé au 631 Rang 7 local 106 à Maricourt;

Proposition adoptée à l'unanimité

8.13 Demande d'appui à la demande de permis d'alcool du Camping Havana Resort pour l'exposant Distillerie de Montréal

037-2024

ATTENDU QU' une demande a été adressée à la municipalité pour porter appui à la demande de permis d'alcool du Camping Havana Resort à la Régie des alcools des courses et des jeux;

ATTENDU QUE le permis concerne l'exposant Distillerie de Montréal qui sera présent lors des activités estivales du Camping situé au 631 Rang 7, à Maricourt;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Jason Charland et résolu;



Procès-verbal du conseil De la Municipalité de Maricourt



QUE le conseil de la Municipalité de Maricourt offre son appui à la demande de permis d'alcool pour l'exposant Distillerie de Montréal situé au 631 Rang 7 à Maricourt;

Proposition adoptée à l'unanimité

8.14 Inscription de la directrice générale au congrès annuel 2024 de l'ADMQ

038-2024

ATTENDU QUE l'ADMQ organise un congrès annuel pour les directeurs/trices municipaux les 12, 13 et 14 juin 2024 et que la directrice générale souhaite y participer;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Robert Ledoux et résolu;

D'autoriser l'inscription de la directrice générale Mme Nancy Daigle au congrès de l'ADMQ, les 12, 13 et 14 juin 2024 et de défrayer les coûts associés au congrès, à son hébergement et à ses frais de repas.

Proposition adoptée à l'unanimité.

8.15 Augmentation de la limite de crédit de la carte visa Desjardins

039-2024

ATTENDU le Règlement **numéro 408-2022 déléguant certains pouvoirs d'autoriser des dépenses et de passer des contrats;**

ATTENDU QUE la limite de crédit actuelle de la carte au nom de Mme Nancy Daigle est fixée à 1000.00\$ et qu'il y a lieu de l'augmenter à 2000.00\$ pour le bon fonctionnement de la gestion administrative de la Municipalité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Nancy Gagnon et résolu;

D'autoriser la directrice générale Mme Nancy Daigle à déposer la demande d'augmentation de la limite de crédit de la carte visa à Desjardins;

Que la directrice générale et le maire M. Jean-Luc Beauchemin soit autorisé à signer les documents nécessaires à cette demande.

Proposition adoptée à l'unanimité.



Procès-verbal du conseil De la Municipalité de Maricourt



8.16 Achat de matériel informatique

040-2024

ATTENDU QUE le matériel informatique portatif de la municipalité est désuet et ne répond plus aux besoins;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Nancy Gagnon et résolu;

D'autoriser l'achat d'un ordinateur portable usagé et accessoires nécessaires et de défrayer les coûts pour un montant maximal de 800.00\$

Proposition adoptée à l'unanimité.

8.17 Dépôt d'un don à la Municipalité.

041-2024

ATTENDU QUE la Municipalité de Maricourt a reçu un don au montant de 400.00\$ en décembre 2023 de la part de M. Jean-Luc Beauchemin;

ATTENDU QUE le dépôt de ce don a été mentionné aux membres du conseil et a servi à bonifier l'achat des mâts et drapeaux de la salle du conseil;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Nancy Gagnon et résolu;

QUE le conseil accepte le don de 400.00\$ déposé par M. Beauchemin.

Proposition adoptée à l'unanimité.

8.18 Couverture cellulaire et exigences quant à la modernisation du service 9-1-1

042-2024

ATTENDU QUE la taxe 9-1-1 est financée et prélevée sur les comptes de téléphones (téléphonie filaire ou sans fils incluant la téléphonie par internet et les services payés au moyen de cartes prépayées) des citoyens du Québec;

ATTENDU QUE la taxe 9-1-1 est passée de 0.46\$ à 0.52\$ par ligne par mois à compter du 1^{er} janvier 2024 et qu'une indexation annuelle sera introduite le 1^{er} janvier 2025;



Procès-verbal du conseil De la Municipalité de Maricourt



ATTENDU QU'

en mars 2023, le ministre de la Sécurité publique a annoncé un investissement de 45.5 millions de dollars sur trois (3) ans pour la modernisation du service 9-1-1, laquelle est essentielle pour garantir un accès rapide et efficace aux services d'urgence dans notre territoire, dans la mesure où la couverture cellulaire de notre territoire est efficace;

ATTENDU QUE

cette modernisation représente un investissement technologique crucial pour améliorer la sécurité de tous les citoyens qui bénéficient d'une couverture cellulaire appropriée;

ATTENDU QU'

une approximation de 80% des appels au 9-1-1 sont effectués à partir d'appareils mobiles;

ATTENDU QU'

il incombe déjà aux municipalités de déployer des infrastructures (antenne, relais de communication) pour améliorer et/ou contrer la couverture déficiente;

ATTENDU QU'

en cas d'urgence survenant en zone rurale, la vie, la santé et la sécurité des citoyens dépendent de l'accessibilité rapide et fiable au réseau cellulaire pour les services incendie et pour tous les autres intervenants d'urgence et que le gouvernement a lui-même souligné cette importance : *une couverture cellulaire de qualité est requise pour contacter les premiers répondants en cas d'urgence et pour recevoir les messages urgents du gouvernement* (Référence : ministère du Conseil exécutif dans l'appel d'offres publié le 5 octobre 2022);

ATTENDU QUE

les citoyens de la MRC du Val-Saint-François doivent contribuer financièrement, via la taxe 9-1-1, au même titre que tous les citoyens des autres régions du Québec, pour des services dont ils ne pourront pas nécessairement bénéficier, sinon que partiellement, considérant la couverture cellulaire déplorable offerte dans notre MRC;

ATTENDU QUE

l'absence ou la déficience de la couverture cellulaire crée une iniquité entre les citoyens des régions mal desservies et ceux des régions mieux couvertes, notamment des zones urbaines;

ATTENDU QUE

le gouvernement du Québec, dans sa plateforme électorale, a lui-même mentionné l'importance de l'équité en termes d'Internet haute vitesse et de couverture cellulaire entre les régions et les centres urbains : *Dans ce nouveau contexte, les infrastructures numériques deviennent hautement stratégiques. Il faut éviter de voir se creuser de nouveaux fossés entre les régions et les grands centres urbains. Le Québec doit être prêt à s'adapter à cette révolution.*



Procès-verbal du conseil De la Municipalité de Maricourt



ATTENDU QUE

le manque d'équité en matière de couverture cellulaire nuit au développement régional, économique et technologique, entravant ainsi la croissance et l'occupation de notre territoire au détriment des zones urbaines à forte densité de population;

ATTENDU QUE

le sentiment de ne pas être en sécurité en raison de la mauvaise couverture cellulaire préoccupe de nombreux citoyens en plus d'être un frein à l'établissement de nouveaux citoyens sur notre territoire;

Il est proposé par le conseiller Jason Charland et résolu à l'unanimité;

QUE

le gouvernement reconnaisse l'importance cruciale de moderniser la couverture cellulaire pour garantir que tous les citoyens bénéficient, de façon équitable, de la modernisation du système 9-1-1, quel que soit l'endroit où ils vivent, tout en favorisant le développement régional et en renforçant le sentiment de sécurité au sein de notre territoire;

QUE

le gouvernement s'engage à prendre des mesures pour garantir que les coûts de la modernisation du système 9-1-1 soient répartis de manière équitable entre les citoyens, en tenant compte de la qualité de la couverture cellulaire dans chaque région;

QUE

le gouvernement travaille en collaboration avec les fournisseurs de services de télécommunications pour étendre la couverture cellulaire dans les régions pas encore desservies ou mal desservies, afin de permettre à tous les citoyens de bénéficier, entre autres, des avantages du système 9-1-1 modernisé;

QUE

le gouvernement s'engage à informer régulièrement les citoyens sur les progrès réalisés dans le cadre de cette résolution et à recueillir leurs commentaires pour assurer une mise en œuvre transparente et efficace;

QUE

la présente résolution soit transmise au premier ministre du Québec, au ministre de la Sécurité publique, à la FQM, à l'UMQ, à nos députés provinciaux (monsieur André Bachand, monsieur Gilles Bélanger et monsieur François Jacques), à la MRC du Val-Saint-François.

Proposition adoptée



Procès-verbal du conseil De la Municipalité de Maricourt



8.19 Support de la municipalité au projet pilote de centrale de prêt d'équipements de vélo dans le Val-Saint-François

043-2024

- ATTENDU QUE** le territoire du Val-Saint-François a accepté d'être au cœur d'un projet pilote de mise en place d'une centrale de prêt d'équipements facilitant la pratique d'activité physique et de plein air, coordonné par le Conseil Sport Loisir de l'Estrie ;
- ATTENDU QUE** ce projet pilote est réalisé notamment en partenariat le CIUSSS de l'Estrie, le centre de services scolaires des Sommets, la Maison de la Famille Les Arbrisseaux, la MRC du Val Saint-François, Action Sport vélo et les villes de Richmond et Windsor ;
- ATTENDU QUE** ce projet pilote a été rendu possible grâce à une mesure du ministère de l'Éducation;
- ATTENDU QUE** l'objectif de doter le Val-Saint-François d'une flotte de vélos et d'accessoires connexes est de favoriser la pratique du cyclisme en prêtant les équipements aux membres de la communauté (municipalités, organismes, écoles, citoyens et citoyennes) ;
- ATTENDU QUE** cette flotte est gérée par la Maison de la Famille Les Arbrisseaux à Windsor et qu'elle sera mise à la disposition de l'ensemble des organismes et municipalités sur le territoire de la MRC ;
- ATTENDU QUE** grâce à l'existence de cette flotte, un organisme (ex : un camp de jour ou une école) ou une municipalité pourra dès le printemps 2024 emprunter différents équipements pour une période donnée afin de réaliser des sorties ou des activités à vélo;
- ATTENDU QUE** deux remorques fermées (dimensions de 8,5' x 14' et poids nominal brut de 7000lbs) sont mises à la disposition de la centrale afin de permettre de transporter les différents équipements, mais qu'aucun véhicule et aucune ressource humaine n'est affectée au projet pilote afin d'en effectuer le transport et le déplacement sur le territoire de la MRC.
- ATTENDU QUE** les municipalités détiennent des véhicules et ressources humaines pouvant contribuer au soutien du projet en acceptant d'allouer des ressources pour le transport de la flotte pour des activités sur le territoire ;



Procès-verbal du conseil De la Municipalité de Maricourt



Il est proposé par le conseiller Éric Mc Kay et résolu;

QUE

le conseil de la municipalité accepte de collaborer au projet de prêt d'équipement de vélo en

- transportant à ses frais la flotte d'équipements pour les activités et les événements sur le territoire de sa municipalité lorsqu'un organisme en fait la demande ;
- mettant sur pied une entente de services avec les municipalités avoisinantes afin de transporter la flotte d'équipements pour les activités et les événements lorsqu'un organisme sur le territoire de ces municipalités en fait la demande ;
- identifiant une personne-ressource de la municipalité à contacter pour le transport de la flotte d'équipements et en transmettant son nom et ses coordonnées à Marie-Josée Laforge, coordonnatrice du réseau cyclable (velo@mrcvsf.ca) et à Marie-Claude Tardif, directrice de la Maison de la Famille Les Arbrisseaux (maryarbrisseaux@gmail.com);
- contribuant à promouvoir le projet auprès des publics cibles concernés.

Proposition adoptée à l'unanimité

8.20 Octroi de contrat pour l'épandage d'abat-poussières

044-2024

ATTENDU QUE La municipalité de Maricourt souhaite attribuer le contrat d'épandage d'abat-poussière pour l'année 2024

ATTENDU QUE La municipalité de Maricourt a fait la demande de soumissions auprès de plusieurs fournisseurs d'abat-poussière afin de comparer les coûts et le service inclus;

ATTENDU QUE SOMAVRAC offre l'abat-poussière au coût de 0.3807\$/litres et que nous souhaitons lui attribuer le contrat pour l'année 2024;

POUR CES RAISONS

Il est proposé par le conseiller Jason Charland, et résolu;



Procès-verbal du conseil De la Municipalité de Maricourt



Que le conseil de la Municipalité de Maricourt octroie le contrat d'épandage d'abat-poussière à SOMAVRAC au coût de 0.3807\$ le litre tel que mentionné dans la soumission reçue.

Proposition adoptée à l'unanimité

8.21 Signataires des comptes bancaires

045-2024

Considérant que M. Jean-Luc Beauchemin a débuté son mandat de maire et a été assermenté le 29 septembre 2023;

Considérant que Josiane Tremblay a été nommée mairesse suppléante pour la période de janvier à juin 2024 et que M. Serge Turcotte a été nommé maire suppléant pour la période de juillet à décembre 2024 par la résolution no 016-2024;

Il est proposé par la conseillère Nancy Gagnon et résolu de permettre à M. Jean-Luc Beauchemin, à Madame Josiane Tremblay et à M. Serge Turcotte de signer tous les effets bancaires et tous les documents officiels de la Municipalité de Maricourt;

Proposition adoptée à l'unanimité

9. MRC

La prochaine rencontre aura lieu le 14 février 2024

10. Environnement

Le comité de compostage s'est rencontré aujourd'hui pour poursuivre leur mandat.

11. Loisirs

Aucun point

12. Incendie

Le rapport d'incendie de janvier n'a pas été déposé, il sera déposé au conseil de mars. Rencontre prévue le 14 février 2024 soit le 2^e mercredi de chaque mois.



**Procès-verbal du conseil
De la Municipalité de Maricourt**



13. Divers

Aucun divers

14. Période de questions

Aucune question

15. Levée de la séance

046-2024

La levée de l'assemblée à 20h40 est proposée par

Je, Jean-Luc Beauchemin, maire de la municipalité de Maricourt, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Jean-Luc Beauchemin
Maire

Nancy Daigle
Directrice générale